

# #NousToutes

## **MOBILISONS-NOUS CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES DANS LE SPECTACLE, LE CINÉMA, L'AUDIOVISUEL ET LES ARTS VISUELS !**

D'après un recensement d'études fait par la CGT, **80%** des femmes disent être victimes de sexisme au travail, **20%** des femmes disent avoir été victimes de harcèlement sexuel au travail, **10** viols ou tentatives de viols se produisent chaque jour sur un lieu de travail. **70%** des victimes de harcèlement sexuel au travail n'en ont pas parlé à leur supérieur ou à leur employeur, **30%** n'en ont parlé à personne. Seules **5%** déposent plainte. Un an après les milliers de témoignages faisant suite au mouvement **#MeToo**, le nombre d'enregistrements de dépôt de plainte a cependant augmenté de **23,1%** sur les sept derniers mois. Ce chiffre témoigne de l'ampleur et de la gravité des violences sexistes et sexuelles dans la société, au travail mais également d'un élan des femmes pour prendre la parole en visibilisant leur réalité.

Malgré tout, dans les secteurs d'activité du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel ou des arts visuels, le mouvement **#MeToo** n'a pas provoqué les effets auxquels nous aurions pu nous attendre en France. Les questions des violences sexuelles et sexistes sur les plateaux, dans les bureaux, sur les tournages, en tournées... n'ont pas été suffisamment mise sur la place publique et restent toujours un tabou insupportable. Le fonctionnement du secteur « au projet », la précarité des contrats, la pression du chômage, la particularité des conditions d'exercice de nos métiers rendent d'autant plus vulnérables les artistes, les techniciennes et professionnelles de nos secteurs.

La Fédération CGT Spectacle et ses syndicats avaient lancé un **Tumblr** (*plate-forme de microblogage*), en juin 2017, afin de recueillir des paroles de victimes ou de témoins de ce type de violences. Cela a permis de libérer la parole de salarié.e.s et à nos organisations syndicales, de porter auprès des organisations d'employeurs et des pouvoirs publics la nécessité de créer une **cellule de veille** contre les violences sexistes et sexuelles spécifiques à nos métiers. Celle-ci s'appuierait sur l'expérience du Pôle Santé d'Audiens.

### ***La CGT Spectacle et ses syndicats revendiquent également, pour contribuer à éradiquer ce fléau :***

- *Le lancement d'une campagne nationale de prévention des violences sexistes et sexuelles au travail, avec un important volet d'information quant aux droits des victimes et un volet spécifiquement dédié aux responsabilités des employeurs ;*
- *La création dans les centres de santé au travail de cellules de prévention et de prise en charge des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles ;*
- *La création de Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de branche, qui ont pouvoir à agir dans le volet prévention des violences.*

Il nous faut gagner et renforcer des droits collectifs pour mettre fin à la tolérance sociale et à l'impunité qui entourent les violences contre les femmes.

**La Journée Mondiale du 25 Novembre pour l'Élimination des violences Contre les Femmes** doit prendre cette année un relief particulier. La CGT est partie prenante dans le mouvement **#NousToutes**.

**Nous appelons à toutes les mobilisations unitaires du 24 novembre 2018 dans les territoires**, en lien avec les associations féministes et **#NousToutes**, ainsi qu'à toutes formes d'actions dans les entreprises et services.

Paris, le 12/11/2018

**TÉMOIGNEZ : <https://enversdecorsexisme.tumblr.com>**

